

COMMUNIQUE DE PRESSE

Électrification du logement neuf : viser la lune, oui, mais avec méthode.

Le 10 avril dernier, le Premier ministre a annoncé une vive accélération de l'électrification du logement. Elle passera notamment par l'exclusion des chaudières gaz, y compris les pompes à chaleur (PAC) hybrides électricité-gaz, dans les opérations neuves de logements collectifs à compter du 1^{er} janvier 2027.

L'objectif visé ne peut qu'être salué, alors que la production électrique française permet d'assurer durablement et en grande partie l'indépendance énergétique du pays, tout comme l'amplification de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, la FFB s'interroge sur la cadence retenue alors que tenir la distance implique qu'elle reste soutenable, techniquement et économiquement.

Tout d'abord, cette accélération de l'électrification des moyens de chauffage impose, concomitamment, une véritable politique de modernisation du réseau électrique.

Ensuite, la FFB estime qu'appliqué sans nuance, l'objectif annoncé se traduira par l'abandon d'environ un quart des projets actuellement à l'étude dans le collectif, alors qu'il s'écoule entre douze à dix-huit mois au moins entre la première ébauche et le dépôt du permis de construire. Tous ne seraient pas retravaillés, alors que l'adaptation à une nouvelle source d'énergie se traduit nécessairement par un surcoût.

Des solutions intermédiaires mériteraient une mise à l'étude, par exemple le recours à des PAC hybrides alimentées en biogaz, garantissant à la fois indépendance énergétique et décarbonation de l'énergie.

Olivier Salleron, président de la FFB souligne « *que la nouvelle cible fixée par le Premier ministre doit s'accompagner d'un "discours de la méthode" pour y parvenir, sans renier l'objectif de production de 400 000 logements par an fixé par lui-même il y a moins de deux mois. Cela implique sans aucun doute des souplesses pour les projets déjà en cours et les situations où une PAC 100 % électricité ne peut suffire. Ne pas le faire prolongerait la crise du logement en 2026 et au-delà.* ».

Contact :